

Conditions générales d'inscription

IEP DE RÉGION, Première - Cycle continu

INSCRIPTION

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations tels que définis par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner la **fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier**. Ne pas oublier d'indiquer votre adresse et de timbrer l'accusé d'inscription : cet accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription. **Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ne sont pas prises en considération.**

Pour les différentes formules du cycle continu, le règlement peut se faire selon l'une de ces deux possibilités :

► à l'inscription en totalité par chèque unique de 2 600 € pour le cycle continu seul (l'offre "IEP de région").

► en 3 chèques remis et datés du jour de l'inscription (pas de chèques postdatés) : le premier de 40 % de la somme totale à l'inscription, les deux autres de 30 % de la somme totale chacun seront déposés le 8 décembre 2022 et le 8 février 2023, soit : 1 040 € + 780 € + 780 € (2 600 €).

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail. Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins deux semaines avant la date de début des cours.

ANNULATION

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, IPESUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

Pour les cycles, toute modification d'inscription (si les effectifs le permettent) doit impérativement être effectuée **une semaine à l'avance. Ce délai est le même pour une annulation pouvant donner lieu à un remboursement.** Toute annulation doit faire l'objet d'une **notification**

écrite, datée et signée, soit par un formulaire disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR).

Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération.

Toute annulation effectuée avant le premier jour de nos cycles continus est intégralement remboursée. Aucune annulation n'est possible après le début de nos cycles continus.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire. Aucune annulation ne peut être reçue par téléphone, télécopie ou e-mail.

Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.

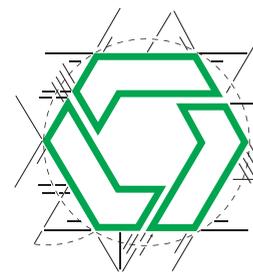
EXTRAITS DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la copropriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne entraînerait l'exclusion.

La Direction, de son propre chef, peut à tout moment prononcer l'exclusion d'un élève, avec ou sans avertissement préalable.

En cas d'exclusion, et quel qu'en soit le motif (discipline, absences non justifiées aux cours, aux DST, ...), la totalité des sommes encaissées au jour de l'exclusion restera acquise à IPESUP, sans aucune possibilité de remboursement même partiel.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès l'accès sur la rue.



Ipesup



DOSSIER DE CANDIDATURE 2022 - 2023

Trajectoire IEP de région

► PREMIÈRE – CYCLE CONTINU

Nom

Prénom Date de naissance

Adresse

Code Postal Ville

Tél. fixe Tél. mobile étudiant

Tél. mobile étudiant des parents :

Parent 1 Parent 2

Adresse mail des parents

Parent 1 @

Parent 2 @

Adresse mail de l'élève @

Profession du parent 1

Profession du parent 2

Établissement fréquenté en 2022-2023

Je certifie avoir pris connaissance des conditions ci-dessus et les accepter.

Montant total de l'inscription

Fait à

le

Signature précédée de la mention lu et approuvé.

*Ne rien inscrire
Réservé au secrétariat*

Date et signature
obligatoires
ci-contre

CANDIDATURE

Le cycle continu 2022-2023 est suivi parallèlement à la Première pendant 27 semaines de septembre à début juin.

IEP de région Première : → 2 600 €

Améliorer ses bulletins, anticiper les épreuves écrites et préparer son projet motivé et son oral de motivation (112 h de cours)

Samedi matin Samedi après-midi

HGGSP (Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques)

+ un enseignement parmi :

Français + accès à Libris

SES (Sciences Économiques et Sociales)

Mathématiques

IEP DE RÉGION PREMIÈRE		
AMÉLIORER SES BULLETINS SCOLAIRES	PRÉPARER SON PROJET MOTIVÉ ET L'ORAL DE MOTIVATION	ANTICIPER LES ÉPREUVES ÉCRITES
HGGSP + un enseignement (40 h de cours par matière) Examens blancs	Journées portes ouvertes des IEP (4 h) Ateliers soft skills (6 h)	Méthodologie et traitement de sujets (22 h)

Pack extra-académique et de préparation directe du concours IEP : "soft skills" seul (32 h de cours) → 950 €

Samedi matin

Samedi après-midi

PACK EXTRA-ACADÉMIQUE SEUL

- Ateliers soft skills (6 h)

- Journées portes ouvertes des IEP (4 h)

- Méthodologie et traitement de sujets (22 h)

Stage de positionnement ou certification → 450 €
(21,5 h de cours + certification C1 Cambridge¹)

Du 6 au 13 juillet 2022

Du 18 au 25 août 2022

Du 24 au 29 octobre 2022

Du 18 au 23 décembre 2022

STAGE DE POSITIONNEMENT OU CERTIFICATION

- Test de positionnement

- Stage de niveau B1 vers B2 ou B2 vers C1

- Cours et examens blancs (21,5h)

Oral + → 360 €

(2 simulations d'entretien dans les conditions du concours)

Organisés au Printemps, en distanciel.

CADRE RÉSERVÉ AU JURY D'ADMISSION

N.B. : Le prix des examens de certification se règle indépendamment auprès de Cambridge.

¹ Sous réserve de niveau suffisant. La date n'est pas incluse dans la formation.

Conditions générales d'inscription

IEP DE RÉGION, Première - Cycle continu

INSCRIPTION

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations tels que définis par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner la **fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier**. Ne pas oublier d'indiquer votre adresse et de timbrer l'accusé d'inscription : cet accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription. **Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ne sont pas prises en considération.**

Pour les différentes formules du cycle continu, le règlement peut se faire selon l'une de ces deux possibilités :

- à l'inscription en totalité par chèque unique de 2 600 € pour le cycle continu seul (l'offre "IEP de région").
- en 3 chèques remis et datés du jour de l'inscription (pas de chèques postdatés) : le premier de 40 % de la somme totale à l'inscription, les deux autres de 30 % de la somme totale chacun seront déposés le 8 décembre 2022 et le 8 février 2023, soit : 1 040 € + 780 € + 780 € (2 600 €).

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail. Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins deux semaines avant la date de début des cours.

ANNULATION

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, IPESUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

Pour les cycles, toute modification d'inscription (si les effectifs le permettent) doit impérativement être effectuée **une semaine à l'avance. Ce délai est le même pour une annulation pouvant donner lieu à un remboursement.** Toute annulation doit faire l'objet d'une **notification**

écrite, datée et signée, soit par un formulaire disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR).

Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération.

Toute annulation effectuée avant le premier jour de nos cycles continus est intégralement remboursée. Aucune annulation n'est possible après le début de nos cycles continus.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire. Aucune annulation ne peut être reçue par téléphone, télécopie ou e-mail.

Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la copropriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne entraînerait l'exclusion.

La Direction, de son propre chef, peut à tout moment prononcer l'exclusion d'un élève, avec ou sans avertissement préalable.

En cas d'exclusion, et quel qu'en soit le motif (discipline, absences non justifiées aux cours, aux DST, ...), la totalité des sommes encaissées au jour de l'exclusion restera acquise à IPESUP, sans aucune possibilité de remboursement même partiel.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès l'accès sur la rue.

Affranchir
au tarif
lettre en
vigueur

Melle - M.

CADRE RÉSERVÉ AU SECRÉTARIAT

Paris, le _____
Mademoiselle, Monsieur, nous avons bien reçu votre inscription à l'un de nos stages destinés aux classes de Première – Cycle continu et vous en remercions.

- Pack extra-académique : "soft skills" seuls** (32 h de cours) → **950 €**
 - Samedi matin
 - Samedi après-midi
- IEP de région Première**
Améliorer ses bulletins scolaires, préparer l'oral de motivation et découvrir les filières commerciales post-bac (112 h de cours) → **2 600 €**
 - Samedi matin
 - Samedi après-midi
 - HGGSP + un enseignement parmi
 - Français
 - SES
 - Mathématiques
- Stage de positionnement ou certification** (21,5 h de cours + certification C1 Cambridge) → **450 €**
 - Du 6 au 13 juillet 2022 (examen du C1 à PRÉPASUP : 26 août 2022)
 - Du 18 au 25 août 2022 (examen du C1 à PRÉPASUP : 26 août 2022)
 - Du 24 au 29 octobre 2022 (examen du C1 à PRÉPASUP : 5 novembre 2022)
 - Du 18 au 23 décembre 2022 (examen du C1 à PRÉPASUP : 14 janvier 2023)
- Oral +** (2 simulations d'entretien dans les conditions du concours) → **360 €**

Votre dossier est complet incomplet, veuillez nous faire parvenir par retour :

Je certifie avoir pris connaissance des conditions ci-dessus et les accepter.

Montant total de l'inscription

Fait à

le

Signature précédée de la mention lu et approuvé.